

# POUR DES SERVICES PUBLICS... PUBLICS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 7 MAI 2019

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) considère indispensable que l'intérêt général soit garanti par une instance au-dessus des intérêts particuliers dont l'action n'est pas guidée par la seule rentabilité. C'est là une des expressions concrètes de l'égalité, de la fraternité et de la démocratie.

En France, cette instance s'appelle le service public, au sens large, dont la mission est d'assurer l'égal accès de toutes et tous qu'il s'agisse du travail, de l'éducation, de la santé, du logement, de la sûreté, etc. C'est aussi l'existence d'un secteur régulé qui reste souverain au sens noble du terme parce qu'il répond à des besoins fondamentaux comme l'énergie, les transports, la culture, etc. C'est une gestion et une gouvernance des biens communs comme l'eau, le climat, la biodiversité, qui relèvent du domaine public.

La notion de services publics et les droits qu'elle garantit aux usagers notamment grâce au statut des fonctionnaires qui, lui, préserve leur neutralité, est attaquée par diverses mesures qui visent la privatisation de nombreux secteurs relevant du bien commun.

Or, les expériences menées dans ce sens par d'autres pays européens montrent que partout, ce choix se traduit par une dégradation des services publics dans tous les secteurs et frappe en particulier les plus démunis. Les récents mouvements citoyens expriment au contraire une demande de davantage de services publics et de démocratie dans les décisions concernant le bien commun.

Pour défendre des services publics qui soient également accessibles à toutes et tous et porteurs de l'intérêt général, toutes les organisations syndicales appellent à la mobilisation ce jeudi 9 mai. La LDH soutient cette mobilisation et invite toutes celles et ceux qui sont soucieux d'égalité, de justice et d'impartialité à y participer.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898

